

BREVES ÉCONOMIQUES

DU PROCHE-ORIENT

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JERUSALEM, LE CAIRE, TEHERAN, TEL-AVIV)

N° 19 – du 4 mai au 11 mai 2023

ZOOM SUR : ISRAËL – CONJONCTURE MACROÉCONOMIQUE

Le rapport de l'OCDE sur l'économie d'Israël en 2023 met en évidence la robustesse de la reprise israélienne après la crise sanitaire et la solidité des fondamentaux économiques du pays, ce qui dénote une bonne capacité d'absorption des chocs externes par Israël (COVID d'abord, guerre en Ukraine ensuite). Les réserves de la banque d'Israël représentent encore plus de 37% du PIB.

LE CHIFFRE À RETENIR

6%

PART DU PIB DÉDIÉE AUX DÉPENSES DE
DÉFENSE EN ISRAËL

Il ressort toutefois un certain nombre de faiblesses structurelles liées au caractère dual de la société israélienne qui induit une économie à deux vitesses. Plus récemment, le risque politique intérieur est venu renforcer certaines faiblesses :

L'écart de productivité entre Israël et la moyenne des pays de l'OCDE (-30%) ne se résorbe pas de manière satisfaisante malgré l'importance du secteur « high tech » (15,4% du PIB et environ 12% des emplois) dont les performances sont supérieures à la moyenne OCDE. La valeur ajoutée par travailleur dans la « high tech » est de 140 000 USD contre 80 000 USD en moyenne nationale (120 000 pour la moyenne OCDE).

Sur le long terme, les dépenses de défense d'Israël ont tendance à baisser en valeur relative. On les situe généralement un peu au-dessus de 6% du PIB. Depuis quatre ans, cette baisse est compensée par une hausse des dépenses consacrées aux infrastructures. Israël a un retard marqué dans ce domaine puisque son stock d'infrastructures ne dépasse pas 50% du PIB contre près de 70% pour la moyenne des pays membres de l'OCDE. Cela offre des opportunités aux entreprises françaises impliquées dans la conception, la réalisation ou la gestion des infrastructures. L'effort de financement des infrastructures (notamment transports et télécommunications) devra se renforcer si Israël veut rattraper son retard et suivre l'évolution de sa démographie (+2% de croissance par an). Cela implique probablement une modernisation de la politique fiscale.

A ce stade on estime que les dépenses budgétaires primaires d'Israël sont de l'ordre de 35% du PIB, la proportion la plus basse de l'OCDE (après celle de l'Irlande) ; en France elles sont d'environ 55%. Cela trahit quelques faiblesses, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Les dépenses de santé (avant le COVID) ne dépassent pas 7% du PIB ce qui place Israël dans le dernier décile des pays membres de l'OCDE. Les indicateurs (espérance de vie, taux d'emploi, performances scolaires) laissent aussi apparaître des distorsions importantes entre les groupes sociaux. Par rapport à ceux des « hommes juifs israéliens », les revenus du travail sont en moyenne inférieurs de 49% chez les hommes arabes et de 71% chez les hommes ultra-orthodoxes. A moyen ou long terme (2050), les groupes sociaux les plus pauvres représenteront presque la moitié de la population. Si leur implication dans l'économie productive n'est pas améliorée, cela pourrait avoir pour conséquence un déclassement économique d'Israël.

Service Économique de Tel Aviv



REGION

1. MISE A JOUR DES PERSPECTIVES ECONOMIQUES REGIONALES DU FMI

Le FMI a mis à jour début mai [ses perspectives économiques régionales pour le Moyen-Orient](#).

Le rapport met en avant des économies qui ont résisté aux chocs mondiaux de 2022, mais qui devraient faire face à un ralentissement économique, car les politiques rigoureuses de lutte contre l'inflation, de réduction des vulnérabilités et de reconstitution des réserves commencent à freiner l'activité économique dans de nombreux pays de la zone.

Dans les pays dont la monnaie est ancrée au dollar américain (Jordanie), les banques centrales ont continué à relever leurs taux directeurs, à l'instar de la Réserve fédérale, poussant les taux réels en territoire positif. Le resserrement des politiques monétaires et budgétaires dans l'ensemble de la région, dans un contexte de conditions financières mondiales tendues, appelle à une accélération des réformes structurelles afin de soutenir la croissance potentielle et d'améliorer la résilience. De manière notable, l'orientation de la politique monétaire pourrait devoir se resserrer davantage pour stabiliser l'inflation en Égypte.

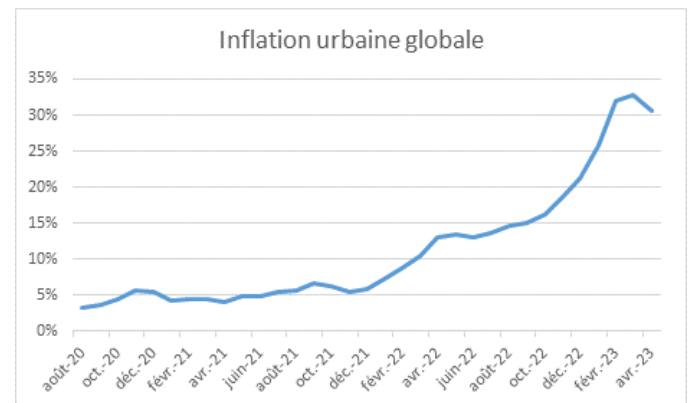
Selon le FMI, les exportateurs de pétrole devraient gérer soigneusement les recettes pétrolières, éviter d'augmenter les dépenses courantes, améliorer la transparence budgétaire et renforcer les cadres budgétaires à moyen terme. Dans les pays à faible revenu et les États fragiles ou touchés par un conflit, le manque de marge de manœuvre budgétaire pour protéger les personnes vulnérables exige le soutien de la communauté internationale et une coopération mondiale.

Enfin, les flux de transferts de fonds (diaspora) sont restés importants à la mi-2022, notamment en Égypte et en Jordanie.

ÉGYPTTE

1. L'INFLATION GLOBALE EN ÉGYPTTE RALENTIT A 30,6 % EN AVRIL APRES DIX MOIS DE HAUSSE CONSECUTIVE.

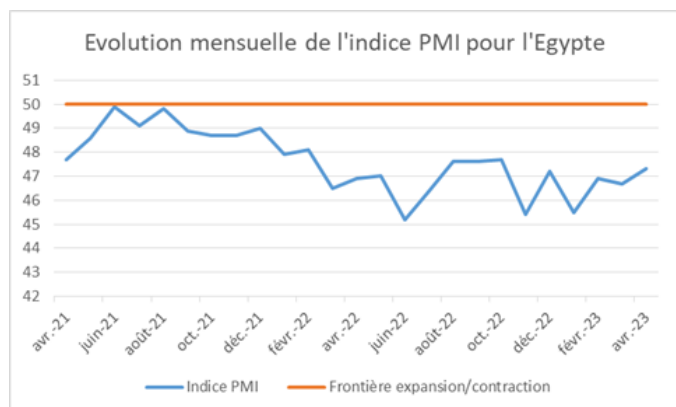
Pour la première fois depuis juin 2022, l'inflation urbaine ralentit pour s'établir à 30,6% en glissement annuel en avril contre 32,7% le mois dernier selon les chiffres du CAPMAS. Cette baisse de l'inflation peut être attribuée à un ralentissement de la croissance des prix des denrées alimentaires et à un effet de base. Pour mémoire, la Banque centrale avait décidé le 30 mars 2023 d'augmenter ses taux directeurs de 200 points de base afin de contrôler l'inflation.



Données: CAPMAS

2. LEGERE AMELIORATION DE L'INDICE PURCHASING MANAGERS' INDEX (PMI).

L'indice PMI, qui mesure les performances du secteur manufacturier (hors-hydrocarbure) connaît une légère amélioration car il s'établit à 47,3 contre 46,7 au mois de mars. Si l'indice PMI s'inscrit toujours sous la barre des 50 séparant l'expansion de la contraction, cette amélioration suggère une diminution de la contraction du secteur privé. Notamment, le secteur de la construction a enregistré une croissance pour la première fois depuis 10 mois selon le [communiqué](#).



Données : S&P Global Egypt PMI

3. DIMINUTION DU DÉFICIT DU COMPTE COURANT AU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE 2022/23.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2022/23 (juillet à décembre 2023), l'Égypte enregistre un déficit du compte courant de 1,8 Md USD contre 7,8 Mds USD au cours de la même période de l'exercice précédent (soit une amélioration du solde du compte courant de 77,2%) selon le [communiqué de presse](#) de la Banque Centrale d'Égypte. Cette amélioration peut être attribuée à la baisse du déficit commercial de 6,2 Mds USD pour atteindre 15,5 Mds USD (-28,4 %). Les exportations et importations hors hydrocarbures s'affichent ainsi à respectivement à 12,9 Mds USD (+4 %) et à 30,2 Mds USD (-17,3 %). La balance énergétique enregistre quant à elle un excédent de 1,8 Md USD (contre 2,7 Mds USD au S1 2021/22). Aussi, l'excédent des services a doublé, sous l'effet de l'augmentation des recettes touristiques (+25,7 % à 5,8 Mds USD) et du canal de Suez (+17,8 % à 4 Mds USD). En revanche, les investissements de portefeuille ont enregistré une sortie nette de 3 Mds USD et les transferts de la diaspora ont chuté de 23 % à 12 Mds. Il convient enfin de souligner la progression des flux nets d'IDE de 73 % à 5,7 Mds USD sur la période considérée.

4. REVISION A LA BAISSÉ DE LA NOTATION SOUVERAINE PAR FITCH ET PLACEMENT SOUS SURVEILLANCE POUR ABAISSEMENT POSSIBLE PAR MOODY'S.

L'agence de notation Fitch Ratings a décidé cette semaine d'abaisser la note de crédit de l'Égypte, passant ainsi de B+ à B. Moody's a également placé la notation souveraine de sous surveillance pour abaissement possible. En effet, la capacité

égyptienne à obtenir des financements extérieurs inquiète les agences dans un contexte environnemental mondial incertain et d'augmentation des coûts d'emprunt. Moody's a notamment cité les risques croissants de crise de liquidité en devises qui augmentent les pressions sur la monnaie nationale. Moody's constate également une baisse de confiance des marchés en raison de l'exécution plus lente que prévu du programme de cessions de participations publiques annoncé en février dernier devant rapporter environ 2 Mds USD avant la fin de l'exercice budgétaire en cours.

5. HAUSSE DES PRIX DU DIESEL DE 14%.

Suite à la hausse des prix de l'octane et du mazout en mars dernier, le gouvernement a augmenté le prix du diesel de 1 EGP pour atteindre 8,25 EGP par litre. Le prix du diesel pour le gouvernement a augmenté en raison de la hausse des prix du pétrole sur le marché mondial et de la dépréciation de l'EGP. Cette augmentation permet au gouvernement de réduire les dépenses de subventions au diesel à une moyenne de 64 Mds EGP (2,07 USD) par an contre 80 Mds EGP (2,58 USD) aujourd'hui.

IRAK

1. 3E ÉDITION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE BAGDAD SUR L'EAU.

La Conférence internationale de Bagdad sur l'eau s'est tenue les 6 et 7 mai, pour la 3e année consécutive. Elle a été inaugurée par le Premier ministre irakien, qui a mis l'accent sur la nécessité d'une coopération au niveau régional entre les pays du bassin du Tigre et de l'Euphrate (Turquie, Syrie, Iran, Irak) et a demandé une « aide internationale » pour assister l'Irak sur le dossier crucial de la raréfaction des ressources en eau du pays – selon le ministère des Ressources en eau, les rivières irakiennes pourraient s'assécher en 2040 si aucune action n'est prise d'ici-là. Le Premier ministre n'a pas éludé la problématique de l'usage de l'eau au niveau national, enjoignant les agriculteurs à utiliser des techniques d'irrigation plus modernes. Il a également insisté sur les avantages que les projets de désalinisation (tels que celui de Common Seawater



Supply Project, une des composantes du méga-projet de TotalEnergies) pouvaient apporter au pays.

2. REPRIS DES EXPORTATIONS DE PÉTROLE BRUT VERS LA JORDANIE APRÈS UN MOIS D'ARRÊT.

Le ministère irakien du Pétrole a annoncé le 3 mai avoir signé un nouvel accord avec la Jordanie permettant de renouveler le contrat d'exportation de pétrole brut de 10 000 barils par jour, pour une durée d'un an, à des conditions préférentielles. L'annonce a été faite à l'issue d'une réunion entre le ministre irakien du pétrole, Hayan Abdel-Ghani, et le ministre jordanien de l'énergie, Saleh Kharabsheh, à Bagdad. Les barils proviennent des champs pétrolifères irakiens de Kirkouk et sont acheminés par camion par la société Nael Thiabat and Company vers la raffinerie jordanienne de Zarqua. Pour mémoire, le dernier protocole d'accord entre les deux pays sur les ventes de pétrole avait pris fin le 31 mars dernier - aucune vente n'avait donc été constatée en avril dernier.

ISRAËL

1. CARREFOUR FAIT SON ENTRÉE EN ISRAËL.

Carrefour a choisi le 9 mai pour ouvrir 50 magasins sous son enseigne à l'intérieur des frontières d'Israël. Son président Alexandre Bompard a fait part de l'ambition du groupe qui compte rapidement avoir 150 magasins grâce à son partenaire Electra Consumer Goods. L'enseigne Carrefour est ainsi devenue le vaisseau amiral de la reconstitution du paysage de la distribution en Israël ; la présence récente de 7/11 et de Spar est encore modeste. Fin 2023 ce sont quelques 1 000 références nouvelles qui seront vendues dans les magasins Carrefour ; l'objectif est d'en avoir 2 500 à moyen terme. Très préoccupée par un coût de la vie supérieur à celui des autres pays membres de l'OCDE, à l'exception de la Norvège et de la Suisse, la société israélienne attend beaucoup de ce nouveau venu. Après l'entrée de Décathlon en 2017 (10 magasins) c'est le deuxième grand nom français de la distribution organisée qui s'installe en Israël. L'acceptation par Israël, depuis quelques mois, des normes et standards de l'UE facilite les exportations françaises

de produits de consommation et d'équipement courants.

2. LES PRIX DU LAIT EN ISRAËL PARMIS LES PLUS ÉLEVÉS DE L'OCDE.

En Israël, les prix d'une partie des produits laitiers demeurent sous contrôle de l'Etat. Une augmentation de 9% vient d'être accordée aux laiteries, dans un pays où les prix du lait sont déjà nettement supérieurs à ceux de tous les autres pays de l'OCDE. La TVA à 17% touche en effet tous les produits uniformément (pas de taux réduit pour les produits de première nécessité) et le projet de donner des aides directes aux producteurs pour compenser un changement de la fiscalité n'a pas été réalisé. Israël maintient une protection douanière forte sur ce segment qui comporte encore des droits spécifiques (non ad valorem), des contingents tarifaires et des crêtes tarifaires (jusqu'à 212%). Plusieurs députés appellent à un gel des prix du lait jusqu'au mois de septembre.

3. LE PROGRAMME INTERNATIONAL DE TECHNOLOGIES CLIMATIQUES D'ISRAËL.

L'Autorité de l'Innovation Israélienne lance un [programme](#) pour réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre (objectif de zéro émission nette d'ici à 2050 en Israël). Il permettra de financer des projets pilotes en collaboration avec des partenaires étrangers. Les start-ups israéliennes sélectionnées pourront obtenir une subvention couvrant jusqu'à 50 % du budget approuvé. Les partenaires internationaux fourniront des installations et services pour tester et codévelopper les solutions technologiques. Le programme démarrera en septembre 2023.

4. LE FMI RÉDUIT LES PRÉVISIONS DE CROISSANCE D'ISRAËL POUR 2023.

Le Fonds Monétaire International a révisé à la baisse ses prévisions de croissance économique pour Israël en 2023, passant de 2,9% à 2,5%. Cette révision s'explique en partie par l'incertitude persistante entourant la réforme judiciaire en Israël, ce qui a un coût pour l'économie. Parmi les trois agences de notation, Fitch a maintenu sa note positive sur Israël mais Moody's a légèrement dégradé la note d'Israël. Pour éviter une « contagion », le Premier ministre a



tenu à s'entretenir avec S&P qui doit se prononcer bientôt.

JORDANIE

1. NOUVELLE HAUSSE DES TAUX D'INTERET DE 25 POINTS DE BASE.

Le Comité des opérations d'open market de la Banque Centrale de Jordanie (CBJ) a tenu sa troisième réunion de 2023 au cours de laquelle il a été décidé de relever, de nouveau, les taux d'intérêt de 0,25 % sur différents instruments de politique monétaire à partir du 7 mai 2023. Le principal taux directeur de la CBJ est désormais à 7,25 %, une hausse de 4,25 pp suite aux dix augmentations effectuées depuis début 2022. Lors de cette réunion, il a également été décidé de prolonger un programme de soutien au secteur privé destiné aux secteurs vitaux de l'économie réelle. Ce programme bénéficie à 10 secteurs d'activité pour un montant de 1,4 Md JOD (1,97 Md USD) avec des taux d'intérêt de 1 % pour les projets du gouvernorat d'Amman et 0,5 % pour les autres gouvernorats.

2. FIN DE LA LOI DE DEFENSE.

À la suite d'une décision prise par le Conseil des ministres, la loi de défense mise en place durant la pandémie de Covid-19 est suspendue depuis le dimanche 7 mai par décret royal. L'application de la loi n'était plus justifiée suite à la déclaration de l'Organisation Internationale de la Santé (OMS) indiquant que le Covid-19 ne représentait plus une urgence sanitaire mondiale. La fin de l'application de cette loi signifie un retour aux lois initiales du Royaume. Cela met fin aussi aux Defense Order dont le n°6 qui permettait d'encadrer strictement la réduction du nombre d'employés et les variations de la masse salariale. Le Defense Order relatif à l'emprisonnement des personnes endettées, interdit pendant la crise sanitaire, a également pris fin.

3. APPROBATION DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT.

Le Conseil de l'investissement a approuvé, le 4 mai, la politique générale d'investissement et la stratégie de promotion pour la période 2023-2026. La réunion a été présidée par le Premier ministre qui a insisté sur

l'alignement des objectifs avec ceux de la Vision de Modernisation Economique (EMV). Il a également rappelé l'importance de la collaboration avec le secteur privé. La composition actuelle du Conseil de l'investissement permet, selon lui, d'en représenter les intérêts avec la présence de représentants des secteurs de l'industrie, du tourisme, du commerce, de l'agriculture et des services. Au cours de la réunion, le Premier ministre a été informé des derniers développements concernant la plate-forme électronique (invest.jo) qui devrait permettre un meilleur accès à l'information ainsi que de faciliter les différentes opérations des investisseurs. Khoulood Saqqaf, ministre de l'Investissement, a annoncé que le montant total des investissements bénéficiant de la Loi sur l'investissement a augmenté de +49,1 % au cours du premier trimestre de 2023, atteignant 288,5 M JOD (406,8 M USD) contre 193,5 M JOD (272,8 M USD) au même trimestre de l'année précédente. 91 projets d'investissement bénéficient actuellement de la loi sur l'investissement. Les projets devraient créer 3 200 emplois. Le secteur industriel a reçu la plus grande part des investissements (57 %) avec un volume d'investissement de 165,6 M JOD (233,5 M USD) suivi par le secteur des services (35 %) avec 100 M JOD (141 M USD), puis le secteur du tourisme (6 %) avec 17,5 M JOD (24,7 M USD).

LIBAN

1. SIGNATURE DE CONTRATS POUR LA CONSTRUCTION DE 11 PARCS SOLAIRES A TRAVERS LE LIBAN.

Le ministre sortant de l'Énergie a signé, le 5 mai, des contrats d'achat d'énergie avec onze entreprises du secteur privé pour la construction de fermes photovoltaïques, sur la base de l'autorisation n° 34 du Conseil des ministres datée du 5 décembre 2022. Ces centrales auront une capacité de 15 MW chacune (total de 165 MW), et un coût de construction variant entre 7 et 9 M USD. Les unités de production d'électricité seront gérées par le secteur privé et vendront leur production à Electricité du Liban (EDL) à un prix environ un tiers du coût actuel de production d'EDL. Le projet, piloté par le Centre libanais pour la conservation de l'énergie affilié au ministère de l'Énergie, devrait



permettre d'assurer davantage d'heures de courant par jour (actuellement 4-5h d'électricité publique par jour). Le financement reste cependant le défi majeur de ce projet. Les entreprises disposent d'un délai d'un an, à partir de la signature du contrat, pour pouvoir assurer un financement pour la construction des fermes à travers des banques internationales.

2. FORTE SAISON TOURISTIQUE ATTENDUE PAR LE MINISTRE DU TOURISME.

Selon les experts du secteur touristique libanais, l'été 2023 s'annonce prometteur. Les prévisions prévoient une affluence de plus de 2 millions d'expatriés et de touristes, soit une augmentation par rapport à l'année précédente, qui a enregistré 1,7 million de visiteurs, dont 25 % étaient des touristes étrangers. Cette saison estivale sera marquée par la tenue de plus de 82 festivals dans tout le pays, et le secteur touristique pourrait générer des revenus allant jusqu'à 9 Mds USD d'ici la fin de l'année selon le ministre du Tourisme. Avant la crise, le tourisme représentait environ 25 % du PIB libanais. Selon le ministre du Tourisme, sa contribution est aujourd'hui estimée à 40 % du PIB en valeur. Le plus grand défi pour cette saison reste le manque d'électricité, qui a un impact sur la facture énergétique des établissements touristiques, tels que les hôtels, les restaurants et les bars. En 2022, les touristes venaient principalement des pays suivants :

Pays	part (%)
Irak	14%
Etats-unis	11%
France	9%
Allemagne	8%
Canada	7%
Egypte	8%
Suède	4%
Jordanie	4%
Angleterre	3%
Turquie	2%
Autres	30%

SYRIE

1. LA SYRIE ET L'IRAN SIGNENT DE NOUVEAUX ACCORDS ÉCONOMIQUES

La visite du 3 mai du président iranien en Syrie a donné lieu à la signature de plusieurs accords économiques et commerciaux entre les deux pays, notamment dans les secteurs de l'énergie, de la finance, des télécommunications, du commerce, des zones franches, de l'agriculture et de l'industrie. Le ministre iranien de l'énergie a annoncé que son pays préparait une importante ligne de crédit pour financer des projets de reconstruction en Syrie, qui se concentreront principalement sur des projets d'électricité et des centrales électriques. Les entreprises iraniennes ont déjà commencé à aider les entités syriennes dans plusieurs domaines tels que le pétrole et le gaz et l'ingénierie pétrochimique. Pour rappel, la Syrie et l'Iran avaient déjà signé un accord de coopération économique à long terme en 2019, mais des questions telles que la levée des droits de douane et la création d'une banque commune sont restées en suspens depuis plus de dix ans. Cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Iran visant à renforcer sa présence en Syrie et à jouer un rôle dans la reconstruction progressive du pays, alors que la Syrie réintègre progressivement la communauté arabe (notamment avec sa réintégration dans la Ligue Arabe décidée le 7 mai dernier).